



**Mairie de LE CHEIX SUR
MORGE
Puy de Dôme**

République Française

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL
MUNICIPAL
Séance du 25 janvier 2016**

Le 25 janvier 2016, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire.**

Etaient présents : LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, LOUSTE-SOL Véronique, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain, DESSENDIER Lionel, BELIN Etienne, GOMARD Nadine, PARRY Evelyne, CANTE Géraldine, CORBIN Bruno, MOREAU Coraline, LAGNIER Séverine.

Etait absent : GRENET Laurent

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT : Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

1/ Un nouveau groupement de commandes va être mis en place pour la prestation de fourrière animale, la délégation actuelle avec SACPA CHENIL-SERVICES arrivant à terme le 31 décembre 2016. C'est la ville de Clermont-Ferrand qui sera coordonnateur du groupement de commandes.

2/ Le conseil municipal a ratifié les nouvelles adhésions à l'EPF Smaf. Il s'agit des communes de VERNEUGHEOL, CHAMALIERES-SUR-LOIRE, BONNEVAL, LE BREUIL, JALIGNY SUR BESBRE, SAINT-FLOUR et la Communauté de communes LIVRADOIS PORTES D'Auvergne.

3/ Une demande de subvention au titre de la DETR va être déposée auprès des services de l'Etat pour la mise en accessibilité des sanitaires de l'école. Montant de l'opération : 18 813.32 € HT.

4/ Il est instauré sur la commune la Redevance pour Occupation Provisoire du Domaine Public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transport d'électricité et réseaux de transport de gaz.

5/ En raison d'un avancement de grade, est créé un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet.

6/ Le conseil municipal donne un avis favorable quant au rachat du gymnase du collège Diderot par la ville d'Aigueperse (à l'euro symbolique). Cette acquisition entraînera la dissolution du SICOM d'Aigueperse dès la fin de l'année scolaire 2015/2016.

7/ La motion présentée par l'Association Nationale des retraités Agricoles de France demandant au Gouvernement de prendre des mesures pour améliorer les retraites des agriculteurs est soutenue par le conseil municipal.

8/ Point sur les travaux de l'école : la réunion d'ouverture de chantier s'est tenue le 13 janvier avec chaque entreprise (sauf 2 absentes). La visite sur le terrain a révélé un souci d'évacuation des eaux usées. Le choix a donc été fait de rehausser le bâtiment prévu initialement, de 27 cms.

Une place handicapée, initialement prévue dans la cour, sera placée sur la rue de la Fontaine, en prolongement du parking existant. La partie maçonnerie devrait débiter très prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

**Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2122- 25 du CGCT.
Le Maire, Yves LIGIER.**